



Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE BOURG-SAINT-ANDEOL**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 21 février à 18 h30

Le Conseil Municipal de la Commune de
BOURG SAINT ANDEOL, légalement convoqué,
s'est réuni, en mairie,
sous la présidence de

Madame Françoise GONNET TABARDEL

PRESENTS : Mme Françoise GONNET TABARDEL - M. Patrick GUERIN - Mme Emilie MARCE - M. Jean-Pierre MAUBERT - Mme Alexandra DEVE-COLLETTE - M. Alexandre CHABANIS - Mme Marlène BOUVIER - M. Michel QUINSON - M. Jacky BEAU - M. Patrick ADRAGNA - M. Gérard BEYDON - Mme Nicole HUGUES - Mme Monique BOF - M. Pascal VAN WYNENDAELE - Mme Emmanuelle BRENIERE - Mme Bénédicte SAUJOT - Mme Wendy SCHUSCHITZ - M. Jean Marc SERRE - Mme Maryline LANDRAUD - M. Patrick GARCIA - M. Jean-François COAT.

EXCUSES ET REPRESENTES : M. Yvon BLADIER (par procuration donnée à M. Patrick ADRAGNA) - M. Alain DEFFES (par procuration donnée à M. Patrick GUERIN) - M. Alain CARILLION (par procuration donnée à M. Michel QUINSON) - M. Gérard THERON (par procuration donnée à M. Pascal VAN WYNENDAELE) - Mme Thérèse GUINAULT (par procuration donnée à Mme Emilie MARCE) - Mme Orlane COMBE (par procuration donnée à Mme Wendy SCHUSCHITZ) - Mme Mina HARIM (par procuration donnée à M. Jean-Marc SERRE) - M. Jean-Yves MAURY (par procuration donnée à M. Patrick GARCIA) .

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick GUERIN.

DELIBERATION N°1

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023**

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 6 décembre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2023.

Ce à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

Extrait certifié conforme,

Le Maire,
Françoise GONNET TABARDEL

Le secrétaire de séance,
Patrick GUERIN